

**OLYMPIQUE
LYONNAIS**



OL GROUPE

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2008/2009**

18 Février 2009

Sommaire

Rapport semestriel d'activité au 31 décembre 2008 p. 3

Comptes consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2008

2-1 Compte de résultat p. 14

2-2 Bilan p. 15

2-3 Variation des flux de trésorerie p. 17

2-4 Variation des capitaux propres p. 18

2-5 Résultat par action p. 19

2-6 Notes annexes p. 19

Attestation du responsable du rapport financier semestriel p. 37

Rapport des Commissaires aux Comptes p. 38

Rapport semestriel d'activité au 31 décembre 2008

1-1 Produits des activités

Au 31 décembre 2008, les produits des activités hors contrats joueurs se sont élevés à 86,0 M€ et les produits de cessions de contrats joueurs à 14,4 M€.

Au total, les produits des activités s'établissent à 100,4 M€. Ils représentaient 124,6 M€ au 31 décembre 2007, soit une diminution de 19,4%.

Ventilation par produit des activités (du 1^{er} juillet au 31 décembre)

En M€	1 ^{er} semestre 2008/2009	1 ^{er} semestre 2007/2008	Variation en M€	Variation en %
Billetterie	11,8	11,8	0	NS
Partenariats - Publicité	10,3	10,5	-0,2	-1,7%
Droits TV	45,1	47,4	-2,3	-4,9%
Produits de la marque	18,8	22,6	-3,8	-16,7%
Produits des activités hors contrats joueurs	86,0	92,3	-6,3	-6,8%
Produits de cessions des contrats joueurs	14,4	32,3	-17,9	-55,3%
Total des produits des activités	100,4	124,6	-24,2	-19,4%

Il est rappelé que les aléas des calendriers de matchs rendent difficiles la comparaison dans les domaines de la billetterie et des partenariats & publicité (un match de moins en championnat à domicile sur la période), et que le premier semestre de l'exercice précédent bénéficiait, en outre, des revenus liés à la participation et la victoire dans une compétition internationale qui se déroule tous les 2 ans, en début de saison (1,8 M€).

- La Billetterie, malgré un match en moins en championnat, reste stable à 11,8 M€.
- Les produits de partenariats & publicité s'inscrivent à 10,3 M€, en retrait de 0,2 M€.

A journées équivalentes, les activités « Billetterie et Partenariats & Publicité » seraient en progression.

- Les droits TV (LFP, FFF, U.E.F.A.) s'élèvent à 45,1 M€. L'écart avec l'exercice précédent provient essentiellement du fait que 3 clubs français participent cette année à l'UEFA Champions League contre 2 l'an dernier.
- Les produits de la marque s'établissent à 18,8 M€. Trois facteurs expliquent cette évolution : le 1^{er} semestre 2007/2008 avait bénéficié de la victoire en Peace Cup dotée d'un prix de 1,8 M€ ; les produits liés à OL Images sont en retrait suite aux renégociations des contrats de diffusion TV ; l'activité merchandising et les autres produits de la marque ont souffert de façon contenue de la morosité de la consommation. Les produits de la marque intègrent au 31 décembre 2008, le signing fee de Sportfive pour 7 M€, montant identique au 31 décembre 2007.

Evolution des « Produits de la Marque » sur 3 ans

En M€	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total Produits de la marque	18,8	22,6	17,3

- Les produits de cessions de joueurs représentent 14,4 M€ et concernent les joueurs Coupet, Squillaci, Baros cédés respectivement à l'Atletico Madrid, au FC Séville et à Galatasaray, ainsi que des incentives. Ils s'inscrivent dans l'objectif du Groupe de conserver son effectif pour constituer une équipe professionnelle susceptible de jouer un rôle dans les compétitions européennes. Les produits de cessions de contrats de joueurs au 31 décembre 2007 s'élevaient à 32,3 M€ et intégraient la cession exceptionnelle de Malouda à Chelsea pour 19 M€.

1-2 Eléments constitutifs du résultat

Compte de résultat consolidé simplifié du 1^{er} semestre (du 1^{er} juillet au 31 décembre)

En M€	1 ^{er} semestre 2008/2009	1 ^{er} semestre 2007/2008	Variation en M€
Produits des activités	100,4	124,6	-24,2
<i>Excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs</i>	8,1	21,4	- 13,3
<i>Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs</i>	7,1	24,9	- 17,8
Excédent brut d'exploitation	15,2	46,3	-31,1
<i>Résultat opérationnel courant hors contrats joueurs</i>	5,8	18,4	-12,6
<i>Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs</i>	- 10,4	12,5	- 22,9
Résultat opérationnel courant	-4,7	30,8	-35,5
Résultat financier	0,9	2,2	-1,3
Résultat net part du groupe	-2,4	21,5	-23,9

Sur la période, l'excédent brut d'exploitation, représentant 15% des produits des activités est en repli de 31,1 M€. Cette évolution provient de l'effet conjugué de la diminution de l'excédent brut d'exploitation hors joueurs de 13,3 M€ et de l'excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs de 17,8 M€.

L'excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs s'élève à 8,1 M€. Le retrait de 13,3 M€ par rapport au premier semestre de l'exercice précédent s'explique principalement par la diminution des produits des activités hors contrats joueurs à hauteur de 6,3 M€ (cf paragraphe 1.1) et par la hausse des charges de personnel à 54,2 M€ contre 48,6 M€ au 31 décembre 2007, consécutive à l'évolution de la stratégie sportive de début de saison.

L'excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs s'établit à 7,1 M€. La variation de -17,8 M€ par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent est liée à une diminution significative des transferts sur le premier semestre de l'exercice, mais néanmoins conformes à la planification retenue en début d'exercice.

L'équipe professionnelle est constituée aujourd'hui de 33 joueurs professionnels (3 joueurs sont à ce jour prêtés à d'autres clubs) dont 30 joueurs internationaux et 12 formés à l'OL.

Le résultat opérationnel courant hors contrats joueurs s'élève à 5,8 M€ et représente 6,7% des produits des activités hors contrats joueurs.

Le résultat opérationnel courant sur contrats joueurs s'inscrit à - 10,4 M€, il intègre des dotations aux amortissements de 17,5 M€, en progression de 5,0 M€, consécutives aux acquisitions de nouveaux contrats joueurs du 1^{er} semestre de l'exercice (27,9 M€) et de l'exercice dernier (78,3 M€), soit un investissement total de 106,2 M€ sur 18 mois.

Sur la période, le Groupe a investi pour 27,9 M€ de nouveaux contrats de joueurs avec l'arrivée de Jean II Makoun, John Mensah et Frédéric Piquionne (au 31 décembre 2007, les investissements sur contrats joueurs représentaient 36,5 M€).

Le résultat opérationnel courant global s'élève à - 4,7 M€.

Le résultat financier à 0,9 M€ est en retrait par rapport à l'exercice précédent. Il résulte d'une trésorerie nette moyenne inférieure à celle de l'exercice dernier et des nouvelles lignes de crédit mises en place en juin 2008.

Le résultat net part du groupe s'élève à - 2,4 M€.

1-3 Bilan

Pour mémoire, OL GROUPE a rejoint Euronext Paris le 8 février 2007. Lors de son Introduction en Bourse le Groupe avait procédé à une levée de fonds de 94,3 M€ brut. Le Groupe a constaté une augmentation de capital nette des frais d'émission, après exercice partiel de l'option de sur allocation, de 90,6 M€.

L'analyse du bilan fait apparaître une structure financière très solide, consolidée par les très forts résultats nets des exercices précédents.

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 156,9 M€ au 31 décembre 2008.

La trésorerie s'établit au 31 décembre 2008 à 101,3 M€ contre 148,4 M€ au 30 juin 2008, la variation est principalement liée aux acquisitions de joueurs, dont une partie a été réglée comptant avec escompte.

L'endettement financier correspondant aux tirages sur les lignes de crédit moyen terme s'élève à 45,6 M€ au 31 décembre 2008.

La trésorerie nette de l'endettement s'établit à 55,8 M€ au 31/12/08 (contre 100,5 M€ au 30/06/08).

Les dividendes versés en décembre 2008 au titre de l'exercice 2007/2008 s'élèvent à 1,8 M€ soit 0,14 €/action ce qui a représenté une distribution de près de 10% du résultat net.

Les actifs incorporels de contrats joueurs représentent 96,8 M€ au 31 décembre 2008 contre 93,9 M€ au 30/06/08 et 68,7 M€ au 31/12/2007. La valeur marché de l'ensemble des effectif joueurs professionnels s'élève au 5 janvier 2009, selon le site « transfermarkt.de », à 213,2 M€.

Sur la période, le Groupe a acquis 3 joueurs, tous internationaux : JEAN II MAKOUN provenant de Lille pour 14,5 M€, JOHN MENSAH (Rennes) pour 8,5 M€, FREDERIC PIQUIONNE (Monaco) pour 5,0 M€ (données IFRS).

Les actifs corporels à 19,4 M€ contre 17,8 M€ au 30 juin 2008 intègrent notamment le nouveau centre de formation et ses aménagements (6,4 M€), le centre d'entraînement, les bâtiments du siège social et boutique (3,5 M€), les frais engagés par la Foncière du Montout pour le projet du nouveau stade (5,8 M€).

1-4 Faits marquants du semestre

Plusieurs événements et faits marquants ont ponctué le 1^{er} semestre 2008/2009.

Cessions et acquisitions de joueurs

- Sur la période, l'Olympique Lyonnais a procédé à l'acquisition de 3 nouveaux joueurs pour un montant total de 27,9 M€.
 - Jean II Makoun, international camerounais et milieu de terrain, en provenance de Lille, a signé un contrat de 4 ans. Le montant du transfert s'est élevé à 14,5 M€,
 - John Mensah, international ghanéen et défenseur central, en provenance du club de Rennes, a signé un contrat de 5 ans. Le montant du transfert s'est élevé à 8,5 M€,
 - Frédéric Piquionne, international français et attaquant en provenance de l'AS Monaco a signé un contrat de 4 ans. Le montant du transfert s'est élevé à 5 M€.

L'Olympique Lyonnais s'est également vu prêter, par le RC Lens, le jeune international milieu de terrain de 17 ans, Thimothée Kolodziejczak ; ce prêt est assorti d'une promesse de vente.

- L'Olympique Lyonnais a également procédé, durant le Mercato estival, aux cessions suivantes :
 - Grégory Coupet a rejoint l'Atletico Madrid. Le montant du transfert s'est élevé à 1,3 M€ auquel s'ajoute des incentives pour un montant de 0,3 M€.
 - Sébastien Squillaci a été cédé au FC Séville pour un montant de 5,6 M€ auquel pourront s'ajouter 0,5 M€ d'incentives,
 - Milan Baros a été cédé au Galatasaray, club champion de Turquie. Le montant du transfert s'est élevé à 4,7 M€.
 - Les incentives et indemnités diverses ont représenté 2,5 M€.

Dans le même temps, l'Olympique Lyonnais a procédé au prêt des joueurs suivants :

- Cleber Anderson, défenseur central brésilien sous contrat avec l'OL jusqu'au 30 juin 2011, a été prêté au Sao Paulo FC.
- Sandy Paillot, défenseur central français formé à l'OL, a été prêté au FC Grenoble.
- Romain Beynié, milieu de terrain, a été prêté au AFC Tubize (Belgique) pour la saison 2008/2009.

Signature de nouveaux partenariats

Au cours du semestre, la SASP Olympique Lyonnais a conclu un nouveau contrat commercial avec un partenaire et une marque issue d'un secteur d'activités très peu représenté dans le

football avec GE Money Bank. De plus, ce partenariat intègre un contrat de distribution d'une carte bancaire OL.

OL Images

La société OL Images a renouvelé ses partenariats de diffusion télévisée. Un nouveau contrat avec Orange France a été conclu pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 30 juin 2012 et le contrat avec Canal + a été renouvelé pour une durée de 3 ans, plus une optionnelle. Le renouvellement de ces contrats permet une continuation pérenne de l'activité.

OL Brasserie

Les locaux de la brasserie OL, située place des Terreaux à Lyon ont été totalement détruits lors d'un incendie qui s'est produit le 26 novembre 2008, rendant impossible la poursuite de l'activité. L'impact sur les produits des activités ainsi que sur le résultat n'est pas significatif.

International

La société OL SASP a conclu un accord de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon afin de développer le rayonnement international de la marque OL. Le site web et le site marchand en chinois sont opérationnels depuis octobre 2008.

Simplification de l'organigramme juridique

La société a décidé de procéder à la dissolution par confusion de patrimoine de la société OL Restauration dont elle détenait 100% du capital depuis le 30 janvier 2008.

Inauguration du nouveau centre de formation

Le nouveau centre de formation de l'Olympique Lyonnais a été officiellement inauguré le jeudi 6 novembre 2008 en présence de Bernard Laporte, Secrétaire d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Général Rhône-Alpes, Thierry Braillard, Maire-Adjoint de Lyon chargé du sport, Michel Havard, Député de la première circonscription du Rhône et Jean-Michel Aulas, Président du Conseil d'Administration de la société OL Groupe.

Localisé près du siège d'OL Groupe, ce nouveau bâtiment haut de gamme et ultra moderne, de 2 000 m², bénéficie du standard HQE (Haute Qualité Environnementale) et des dernières technologies. Mis en service en juillet dernier, il accueille dans d'excellentes conditions 140

jeunes dont une trentaine de stagiaires. Le coût global de cette infrastructure a représenté un investissement de 4,6 M€ pour OL Groupe.

Avec ce nouveau centre de formation, OL Groupe renforce sa vocation de club formateur d'élites à vocation européenne. De jeunes joueurs talentueux tels que Benzema, Ben Arfa, ou Rémy sont ainsi issus du centre de formation de l'OL.

Projet du Grand Stade - OL Land

- La France étudie la possibilité d'accueillir l'Euro 2016 : création de la commission « Grands Stades Euro 2016 » sous la responsabilité de Philippe Séguin.
- Le 9 juillet 2008, le commissaire enquêteur à l'issue de la période de concertation rendait un avis consultatif défavorable.
- Le 13 octobre 2008, un accord unanime des partenaires du Grand Stade a été conclu. L'Olympique Lyonnais, l'Etat, le Grand Lyon, le SYTRAL, le Conseil Général du Rhône et la ville de Décines ont mis en place un référentiel commun de l'ensemble des opérations, tout en poursuivant les réflexions et actions visant à optimiser le délai de livraison, notamment à l'issue de la traduction des orientations et recommandations du rapport de la Commission Grands Stades EURO 2016 créée pour être le support de la candidature de la France à l'Euro 2016.

Le rapport Besson du 5 novembre 2008 recommande notamment la mise en place des mesures suivantes :

- Au niveau fiscal et social, de substituer une TVA à 5,5% à la taxe actuelle sur les spectacles et de confirmer l'application du droit d'image collective ;
- Au niveau économique, de mieux partager les droits TV par des bonus au profit des clubs européens, mais aussi de libéraliser les paris en ligne et de permettre aux sociétés de jeux d'être sponsors de clubs sportifs ;
- Au niveau juridique, de rapprocher le statut des sociétés sportives du droit commun en leur permettant de devenir des Sociétés Anonymes classiques ;
- Au niveau structurel, de reconnaître le caractère d'équipement d'intérêt général aux stades et de réformer le système de formation pour accroître son efficacité.

La Commission Seguin du 24 novembre 2008 constate l'inadaptation des stades français à la candidature de la France à l'organisation de compétitions internationales majeures comme l'EURO 2016 ainsi que les freins qu'ils constituent à la valorisation de ses championnats et au développement économique de ses clubs.

La Commission préconise ainsi un Plan gouvernemental de grands travaux afin de donner toutes ses chances à la France dans l'organisation de l'EURO 2016 et soutenir la conjoncture économique, et recommande aussi les points suivants :

- Au niveau national, la reconnaissance du caractère d'équipement « d'intérêt général » aux grandes enceintes sportives.
- Au niveau européen, la reconnaissance des grandes infrastructures de spectacle sportif comme services économiques d'intérêt général d'initiative privée (SIEG).
- Enfin, sur le plan économique, une révision de la Loi Buffet et notamment un déplaçonnement pour les prestations de services achetées par les collectivités publiques.

Dans son projet de réformes pour la compétitivité du Sport français du 16 décembre 2008, Bernard Laporte s'est largement inspiré des rapports Besson et Seguin.

Le Secrétaire d'Etat chargé des Sports propose une série de mesures qui devraient prendre effet au premier semestre 2009 sous la forme d'un projet de loi.

Parmi ces mesures, on retrouve :

- le rapprochement du statut des Sociétés Sportives du droit commun en leur permettant de devenir des Sociétés Anonymes classiques,
- la création d'un numéro d'affiliation pour les clubs professionnels dissocié de celui des Associations,
- la reconnaissance du caractère d'intérêt général aux stades et enceintes sportives ainsi qu'aux équipements connexes,
- l'application d'une TVA à 5,5% en remplacement de la taxe sur les spectacles,
- l'autorisation de financement des stades et des voies d'accès par les collectivités.

L'ensemble de ces réformes constitue des avancées importantes dans le cadre des projets de nouveaux stades en France en vue de l'Euro 2016 et plus particulièrement pour OL Land.

1-5 Résultats sportifs au 31 décembre 2008

▪ Equipe masculine :

- Trophée des Champions : l'Olympique Lyonnais s'est incliné face à Bordeaux aux tirs au but, après six victoires consécutives de ce Trophée.
- 1^{er} au classement du championnat de France.
A l'issue du match qui s'est déroulé le 20 décembre 2008 face à Caen, l'Olympique Lyonnais a décroché le titre honorifique de Champion d'Automne avec 3 points d'avance sur Bordeaux.
- Qualification aux 1/8èmes de finale de l'U.E.F.A. Champions League. L'OL est ainsi qualifié aux 1/8èmes de finale de la Champions League pour la sixième fois consécutive.

Suite au tirage au sort du 19 décembre 2008, l'OL affrontera le FC Barcelone en 1/8èmes de finale.

- 1/8èmes de finale en Coupe de la Ligue où l'Olympique Lyonnais s'est incliné face à Metz.

▪ **Equipe féminine :**

- 1^{er} au classement du championnat de France.
- Qualification aux 1/2 finales de l'U.E.F.A. Women's Cup.

1-6 Evènements postérieurs à la clôture

Mouvements de joueurs

Le joueur Cleber Anderson initialement prêté à Sao Paulo, a été prêté à Cruzeiro.

Le joueur Thimothée Kolodziejczak a été acquis au club de Lens pour un montant de 2,5 M€ (normes françaises), il sera sous contrat avec l'OL jusqu'au 30 juin 2011.

Autres faits marquants

Le Groupe poursuit ses actions en vue de céder des droits commerciaux, y compris le naming, dans le cadre du projet du Grand Stade.

Lancement de la Carte bancaire OL : depuis le 1^{er} février 2009, une carte bancaire Olympique Lyonnais est disponible. Lancée en partenariat avec GE Money Bank, elle permet, sans changer de banque, de bénéficier des services classiques d'une carte bancaire ainsi que de nombreux avantages grâce à un système de points, et offre ainsi une proximité supplémentaire des supporters avec leur club.

1-7 Résultats sportifs à ce jour

▪ **Equipe masculine :**

- 1^{er} au classement du championnat de France avec 52 points devant le PSG et Marseille.
- Qualification aux 1/8èmes de finales de l'U.E.F.A. Champions League. L'OL a affronté le FC Barcelone les 24 février à domicile (résultat nul 1-1). Le match retour aura lieu le 11 mars 2009 à Barcelone.
- Qualification aux 1/8èmes de finales de la Coupe de France. Le 4 mars 2009, l'OL affrontera Lille.

▪ **Equipe féminine :**

- 1^{ère} au classement du championnat de France devant Juvisy et Montpellier.
- Qualification à la 1/2 finale de l'U.E.F.A. Women's Cup. L'équipe féminine sera opposée aux championnes d'Allemagne de Duisburg pour les 1/2 finales le 28 mars 2009 à Lyon et le 4 avril 2009 à Duisburg.

1-8 Projet du Grand Stade – OL Land

Dans le prolongement des rapports Besson et Seguin, et de la confirmation de la candidature de la France à l'Euro 2016, le projet de loi sur le sport (loi Laporte) adaptant la loi française avec, entre autre, la reconnaissance d'intérêt général pour les équipements sportifs et équipements connexes, devrait intervenir au cours du premier semestre 2009. Dans cette hypothèse, les délais administratifs de réalisation du Grand Stade de Décines permettraient après arrêté du projet du PLU en 2009, d'envisager la livraison du stade au 2^{ème} semestre 2013.

1-9 Perspectives à court et moyen terme

OL Groupe confirme qu'il dispose de nombreux atouts dans son secteur d'activité :

- Une situation de trésorerie excédentaire très importante
- Une récurrence en matière d'abonnements, de billetterie et de droits TV (en hausse lors du dernier appel d'offre UEFA)
- Une attractivité de la marque OL qui donne un socle aux produits de sponsoring et aux produits de la marque
- Pour le trading de joueurs, le dernier marché d'hiver, qui est un marché complémentaire montre que le secteur reste soutenu malgré la conjoncture (300 M€ dans les principaux championnats européens).

Par ailleurs, traduisant sa confiance, le conseil d'administration d'OL Groupe a décidé de procéder à une augmentation de capital de 55 M€ par incorporation de compte courant, intégralement souscrite par OL Groupe, pour sa filiale sportive lors d'une assemblée générale qui sera convoquée pour le mois de mars 2009. Cette augmentation de capital est sans incidence sur les comptes consolidés.

Néanmoins, pour tenir compte du risque d'amplification de la dégradation du contexte économique et financier actuel, OL Groupe envisage de procéder à des adaptations stratégiques, notamment sur les axes suivants :

- Recherche d'une diversification des partenariats en matière de sponsoring. Le Groupe Accor a décidé de ne pas lever l'option de prolongation de 2 ans qui aurait pu le lier au club jusqu'au 30 juin 2011 en terme de sponsoring, le partenariat reste néanmoins actif jusqu'au 30 juin 2009.
- Accélération de la valorisation des actifs « joueurs » avec en parallèle une intensification des actions dans le domaine de la formation de jeunes joueurs, dans lequel le Groupe est déjà très engagé ;
- Optimisation des charges de fonctionnement.

L'action entreprise sur le plan du développement international se poursuivra avec la participation de l'équipe professionnelle à des tournées internationales.

Enfin, les projets initiés dans le domaine des licences et de la vente de know-how en matière de formation se poursuivent, à Dubaï, en Chine et en Inde. Des partenariats avec des clubs au Japon et en Corée sont également en cours de discussion.

Enfin, le conseil d'administration d'OL Groupe a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 1 M€ pour sa filiale Foncière du Montout, souscrite à 100% par OL GROUPE, d'ici la fin de l'exercice, afin de la doter des moyens nécessaires à son développement à court et moyen terme.

Il est à noter qu'à la date du 18 février 2009, OL GROUPE n'enregistre aucun litige qui pourrait remettre en cause l'activité ou les objectifs qu'il s'est fixés pour l'exercice 2008/2009.

Comptes consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2008

2-1 Comptes consolidés semestriels - Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	Du 01/07/08 au 31/12/08	% du C.A.	Du 01/07/07 au 31/12/07	% du C.A.
Produits des activités	5.1	100 443	100%	124 562	100%
Produits des activités (hors contrats joueurs)	5.1	86 029	86%	92 308	74%
Achats consommés	5.2	-9 036	-9%	-9 354	-8%
Charges externes		-11 431	-11%	-9 892	-8%
Impôts, taxes et versements assimilés		-3 269	-3%	-3 045	-2%
Charges de personnel	5.4	-54 185	-54%	-48 632	-39%
Excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs		8 109	8%	21 385	17%
Dotations aux amortissements et provisions nettes	5.3	-833	-1%	-1 155	-1%
Autres produits et charges opérationnels courants		-1 498	-1%	-1 850	-1%
Résultat opérationnel courant hors contrats joueurs		5 778	6%	18 380	15%
Produits de cession des contrats joueurs	5.1	14 414	14%	32 254	26%
Valeur résiduelle des contrats joueurs		-7 335	-7%	-7 321	-6%
Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs		7 079	7%	24 933	20%
Dotations aux amortissements et provisions nettes	5.3	-17 511	-17%	-12 457	-10%
Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs		-10 432	-10%	12 476	10%
Excédent brut d'exploitation		15 188	15%	46 318	37%
Résultat opérationnel courant		-4 654	-5%	30 856	25%
Autres produits et charges opérationnels non courants		154	0%	0	
Résultat opérationnel		-4 500	-4%	30 856	25%
Résultat financier	5.5	859	1%	2 173	2%
Résultat avant impôt		-3 641	-4%	33 029	27%
Charge d'impôt	5.6	1 219	1%	-11 541	-9%
Quote part de résultat net des entreprises associées				79	0%
Résultat net de l'exercice		-2 422	-2%	21 567	17%
Résultat revenant aux actionnaires de la société		-2 419	-2%	21 510	17%
Résultat revenant aux intérêts minoritaires		-3		57	

2-2 Comptes consolidés semestriels - Bilan

Actif

Montants nets (en milliers d'euros)	Notes	31/12/08	30/06/08
Immobilisations incorporelles			
Goodwills	4.1.1	2 162	2 162
Contrats joueurs	4.1.2	96 813	93 876
Autres immobilisations incorporelles	4.1.2	689	722
Immobilisations corporelles	4.1.3	19 367	17 825
Autres actifs financiers	4.1.4	544	542
Créances sur contrats joueurs (part à plus d'un an)	4.2	9 002	16 684
Participations dans les entreprises associées	4.1.5	506	506
Impôts différés	4.3	365	14
Actifs non courants		129 448	132 331
Stocks	4.2	812	518
Créances clients	4.2	42 877	11 661
Créances sur contrats joueurs (part à moins d'un an)	4.2	26 622	27 238
Autres actifs courants et comptes de régularisation	4.2	31 645	27 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Valeurs mobilières de placement	4.2	101 633	144 399
Disponibilités	4.2	1 413	4 930
Actifs courants		205 002	216 254
TOTAL ACTIF		334 450	348 585

Passif

Montants nets (en milliers d'euros)	Notes	31/12/08	30/06/08
Capital	4.4	20 127	20 127
Primes	4.4	102 865	102 865
Réserves	4.4	36 332	18 912
Résultat de la période		(2 419)	19 943
Capitaux propres part du groupe		156 906	161 847
Intérêts minoritaires		2 909	2 969
Total capitaux propres		159 815	164 816
Emprunts & dettes financières (part à + 1 an)	4.6 & 4.7	41 445	47 524
Dettes sur contrats joueurs (part à +1 an)	4.6 & 4.7	12 069	24 582
Impôts différés	4.3	34	1 137
Provisions pour engagements de retraite	4.5	637	501
Passifs non courants		54 184	73 744
Provisions (part à -1 an)	4.5	166	93
Dettes financières (part à -1 an)			
Découverts bancaires	4.6 & 4.7	1 711	897
Autres emprunts & dettes financières	4.6 & 4.7	4 116	387
Fournisseurs & comptes rattachés	4.6 & 4.7	19 324	16 963
Dettes fiscales et sociales	4.6 & 4.7	41 838	52 084
Dettes sur contrats joueurs (part à -1an)	4.6 & 4.7	27 917	32 050
Autres passifs courants et comptes de régularisation	4.6 & 4.7	25 379	7 551
Passifs Courants		120 450	110 025
TOTAL PASSIF		334 450	348 585

2-3 Comptes consolidés semestriels - Variation des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Résultat net	-2 422	21 567
Résultat net des entreprises associées		-79
Amortissements et provisions	18 528	13 593
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	52	20
Plus values de cession des contrats joueurs	-7 078	-24 933
Plus values de cession des autres immobilisations	750	2
Charges d'impôt	-1 219	11 541
Capacité d'autofinancement avant impôt	8 611	21 711
Dividendes reçus des entreprises associées		
Impôt payé	994	-23 219
Clients et autres débiteurs	-14 789	-19 465
Fournisseurs et autres créditeurs	-12 179	-1 792
Variation du besoin en fonds de roulement	-26 968	-21 257
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-17 363	-22 765
Acquisitions de contrats joueurs nettes de variation des dettes	-44 430	-31 741
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	-63	-16
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-3 130	-3 040
Acquisitions d'immobilisations financières	-2	-380
Cessions de contrats joueurs nettes de variation des créances	22 712	44 028
Cessions ou diminutions des autres actifs immobilisés	11	29
Acquisition de filiales nette de trésorerie acquise		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-24 903	8 880
Augmentation de capital		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 813	-1 835
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-57	-143
Souscriptions d'emprunts	3 000	1 005
Remboursements d'emprunts	-5 350	-80
Titres d'auto-contrôle	-612	-2 445
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 832	-3 498
Trésorerie d'ouverture	148 432	150 039
Variation de trésorerie courante	-47 098	-17 383
Trésorerie de clôture	101 334	132 656
(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Valeurs Mobilières de placement	101 633	133 293
Disponibilités	1 413	1 910
Découverts bancaires	-1 711	-2 547
Trésorerie de clôture	101 335	132 656

Acquisitions de contrats joueurs nettes de variation des dettes

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Acquisitions de contrats joueurs	-27 877	-36 542
Dettes agents concernant des contrats cédés	93	1 243
Dettes joueurs au 31/12/2008	39 986	
Dettes joueurs au 30/06/2008	-56 632	
Dettes joueurs au 31/12/2007		32 794
Dettes joueurs au 30/06/2007		-29 236
	-44 430	-31 741

Cessions de contrats joueurs nettes de variation des créances

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Produits sur cessions de contrats joueurs	14 414	32 254
Créances joueurs au 31/12/2008	-35 625	
Créances joueurs au 30/06/2008	43 922	
Créances joueurs au 31/12/2007		-24 556
Créances joueurs au 30/06/2007		36 330
	22 712	44 028

2-4 Comptes consolidés semestriels - Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société						aux intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part du Groupe		
Capitaux propres au 30/06/2007	20 127	102 865	-311	25 607	-73	148 215	2 980	151 195
Résultat de la période				21 510		21 510	57	21 567
Dividendes				-1 835		-1 835	-143	-1 978
Titres d'auto contrôle			-2 447		2	-2 445		-2 445
Amendement IAS 19					10	10		10
Capitaux propres au 31/12/2007	20 127	102 865	-2 758	45 282	-61	165 455	2 894	168 349
Capitaux propres au 30/06/2008	20 127	102 865	-4 888	43 715	28	161 847	2 969	164 816
Résultat de la période				-2 419		-2 419	-3	-2 422
Dividendes				-1 813		-1 813	-57	-1 870
Titres d'auto contrôle			-612		-76	-688		-688
Paiements en actions nets d'impôt (1)					63	63		63
Amendement IAS 19					-100	-100		-100
Autres						16		16
Capitaux propres au 31/12/2008	20 127	102 865	-5 500	39 483	-85	156 906	2 909	159 815

(1) dont réserves liées aux paiements en actions nettes d'impôt 156 K€, cf 5.4

2-5 Comptes consolidés semestriels - Résultat par action

	Du 01/07/08 au 31/12/08	Du 01/07/07 au 31/12/07
Nombre d'actions à la fin de la période	13 241 287	13 241 287
Nombre moyen d'actions à la fin de la période	13 241 287	13 241 287
Nombre d'actions auto détenues à la fin de la période	300 965	142 968
Résultat consolidé		
Résultat net part du groupe (en M€)	-2,42	21,51
Résultat net part du groupe par action (en €) ⁽¹⁾	-0,19	1,64
Dividende net		
Montant net global (en M€)	1,85	1,85
Montant net action (en €)	0,14	0,14

⁽¹⁾ Calculé sur le nombre moyen d'actions en circulation après déduction du nombre d'actions auto détenues

2-6 Notes annexes aux états financiers consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2008

Les états financiers consolidés semestriels présentés sont ceux de la société Olympique Lyonnais Groupe SA (sise 350 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon) et ses filiales. Le Groupe s'est constitué essentiellement à partir de l'équipe de football professionnelle. En prolongement de cette activité, des filiales ont été créées dans les domaines audiovisuels, merchandising, restauration, organisation de voyages.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 18 février 2009.

1 - Evénements significatifs sur les comptes du premier semestre 2008-2009

1.1 Acquisitions de contrats joueurs de la période

Le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes :

- En juillet 2008, John MENSAH, défenseur central, auprès du Club de Rennes pour un montant de 8,5 millions d'euros,
- En juillet 2008, Frédéric PIQUIONNE, avant centre, auprès de l'AS Monaco football Club, pour un montant de 5 millions d'euros,
- En juillet 2008, Jean II MAKOUN, milieu de terrain défensif, auprès du Club de Lille pour un montant de 14,5 millions d'euros.

1.2 Cessions et prêts de contrats joueurs de la période

- En août 2008, transfert de Milan BAROS au Galatasaray, qui porte sur un montant de 4,7 millions d'euros,
- En juillet 2008, transfert de Sébastien SQUILLACI, au FC Séville pour un montant de 5,6 millions d'euros. De plus, Gregory COUPET, a été cédé à l'ATLETICO Madrid pour 1,6 million d'euros,
- En juillet 2008, prêt pour la saison 2008/2009 du défenseur central brésilien Cléber Anderson au Sao Paulo FC.

1.3 Signature de nouveaux partenariats

Au cours du semestre, la SASP Olympique Lyonnais a conclu un nouveau contrat commercial avec un partenaire et une marque issue d'un secteur d'activités très peu représenté dans le football avec GE Money Bank. De plus, ce contrat intègre également un contrat de distribution d'une carte bancaire OL.

1.4 OL Brasserie

Les locaux de la brasserie OL, située place des Terreaux à Lyon ont été totalement détruits lors d'un incendie qui s'est produit le 26 novembre 2008, rendant impossible la poursuite de l'activité. L'impact sur les produits des activités ainsi que sur le résultat n'est pas significatif.

2 - Etats semestriels au 31 décembre 2008

2.1 - Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes semestriels consolidés résumés ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les comptes semestriels consolidés sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation résumée de l'annexe.

Les principes et méthodes comptables appliqués sont identiques à ceux utilisés pour l'arrêté des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2008 ; ils sont décrits dans les notes annexes de ces comptes consolidés annuels. Les informations communiquées en annexe des comptes semestriels portent uniquement sur les éléments, les transactions et les

événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

Les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008 n'ont pas d'impact sur les comptes du groupe.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres.

La norme IFRS 8 -secteurs opérationnels-, dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices postérieurs au 31 décembre 2008 ne devrait pas avoir d'impact.

La société n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire en 2008 et non encore adoptées au niveau européen. Elle ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

Les comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2008. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Dans ces états financiers intermédiaires, toutes les entités du Groupe et le Groupe appliquent les mêmes méthodes que celles utilisées dans les états financiers annuels.

Les évaluations sont établies comme si la période intermédiaire était une période autonome.

Il est rappelé que l'arrêté du premier semestre d'OL Groupe intègre les premières cessions de joueurs de l'exercice (le marché des transferts d'été entre le 1^{er} juillet et le 31 août) et les recettes liées à la première phase de la Champions' League.

Reconnaissance des revenus

Droits télévisuels et recettes sponsoring

Les droits télévisuels sont reversés au club dans le cadre de ses participations aux différentes compétitions (Championnat de France, Champions' League..).

Les recettes de la Ligue de Football Professionnel se décomposent en une partie fixe qui est comptabilisée sur la base des produits acquis au prorata des matchs joués et une partie variable, comprenant une prime de notoriété consécutive aux passages télévisuels et une prime de classement des clubs participants, répartie en fonction des matchs joués.

Les recettes de la Champions' League sont comptabilisées sur la base des produits acquis à la date de l'arrêté semestriel.

Conformément, à l'avis du CNCC du 28 mars 2007, les options retenues par le Groupe pour les arrêtés semestriels sont les suivantes :

- Pour les droits fixes, ils sont retenus au prorata des matchs joués à la date de l'arrêté semestriel.
- Pour les droits variables et autres recettes de sponsoring, ils sont comptabilisés sur la base d'une estimation du classement en fin de saison (au 31 décembre 2008, la société a retenu une place de premier du championnat) au prorata des matchs joués.

Billetterie

Les recettes de billetterie sont réparties sur la période concernée, au prorata des matchs joués à domicile à la date de l'arrêté semestriel.

Charges de personnel

Les charges de personnel de l'équipe sportive et notamment les primes sont comptabilisées en fonction des options de classement prises par la Direction.

Engagements de retraite

Au regard des hypothèses retenues dans le cadre du calcul de l'IFC, la loi de financement de la sécurité sociale n'a pas d'impact sur le calcul de l'engagement. Les hypothèses retenues seront modifiées dans les comptes annuels. Aucun nouvel avantage, ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours du semestre.

Évaluation du crédit ou de la charge d'impôt

- Le taux utilisé pour le calcul du crédit ou de la charge d'impôt est le taux normal 33,33 % augmenté de la contribution additionnelle,
- Le crédit d'impôt latent ou la charge d'impôt sont calculés pour l'ensemble du Groupe sur la situation réelle de chaque entité comme lors de l'arrêté annuel.

L'application d'une méthode fondée sur le taux moyen d'impôt annuel n'induirait pas de différences notables avec l'approche actuellement retenue.

Dépréciation d'actifs non financiers

Comme indiqué en note 2.7.4 des notes annexes des comptes au 30 juin 2008, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les goodwill font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture des comptes. De même les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités définies dans la note mentionnée ci-dessus.

Les tests de dépréciation ne sont réalisés dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels que pour les actifs ou groupes d'actifs significatifs pour lesquels il existe un indice de perte de valeur à la fin du semestre, ou pour lesquels il existait un indice de perte de valeur à la clôture précédente.

Les modalités de calcul mises en œuvre pour les tests de dépréciation réalisées au 31 décembre 2008 sont les mêmes que celles définies au 30 juin 2008.

3 - Périmètre

Sociétés	Siège social N° Siren	Activité	Nombre de mois pris en compte dans les comptes consolidés	% Contrôle 31/12/2008	% Intérêts 31/12/2008	% Intérêts 30/06/2008	
SA OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	Lyon 421577495	Holding	6	--	--	--	--
SOCIÉTÉS DÉTENUES PAR OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE							
SASP OLYMPIQUE LYONNAIS	Lyon 385071881	Club de sport	6	99,91	99,91	99,91	IG
SAS OL MERCHANDISING	Lyon 442493888	Merchandising	6	99,98	99,98	99,98	IG
SAS ARGENSON	Lyon 399272277	Restauration	6	49,97	49,97	49,97	ME
SAS OL VOYAGES ⁽¹⁾	Lyon 431703057	Agence de voyages	6	50,00	50,00	50,00	IG
SCI MEGASTORE	Lyon 444248314	Immobilier	6	100,00	100,00	100,00	IG
SAS OL ORGANISATION	Lyon 477659551	Sécurité et accueil	6	99,97	99,97	99,97	IG
SAS OL IMAGES	Lyon 478996168	Production TV	6	99,97	99,97	99,97	IG
SAS M2A	Lyon 419882840	Ventes de produits dérivés	6	100,00	100,00	100,00	IG
SARL BS	Lyon 484764949	Coiffure	6	40,00	40,00	40,00	ME
SNC OL BRASSERIE	Lyon 490193141	Restauration	6	99,97	99,97	99,97	IG
SAS OL RESTAURATION	Lyon 443660551	Restauration	6	100,00	100,00	100,00	IG
SAS FONCIERE DU MONTOUT	Lyon 498659762	Immobilier	6	100,00	100,00	100,00	IG
ENTITES AD'HOC							
ASSOCIATION OL ⁽²⁾	Lyon 779845569	Association	6	--	--	--	IG
SCI OL ⁽²⁾	Lyon 401930300	Immobilier	6	--	--	--	IG

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

⁽¹⁾ OL Voyages, détenue à 50 % est intégrée globalement car ses dirigeants sont nommés par OL Groupe.

⁽²⁾ Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires, même en l'absence de détention du capital, sont consolidées par intégration globale (entités ad hoc).

Dates de clôture :

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin à l'exception de la SCI OL (31 décembre). Pour cette entité des comptes ont été établis du 1^{er} juillet au 31 décembre.

4 - Notes sur le bilan

4.1 - Mouvements de l'actif non courant

4.1.1 Goodwills (valeur nette)

(en milliers d'euros)	30/06/08	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Olympique Lyonnais Merchandising	46			46
Olympique Lyonnais SASP	1 541			1 541
M2A	355			355
OL Images	220			220
TOTAL (1)	2 162	0	0	2 162

(1) dont dépréciation OL Brasserie 364 K€

4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/08	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Concessions, Brevets et droits TV	817	62	-93	786
Amort Concessions, Brevets et droits TV	-95	-15	13	-97
Autres immobilisations incorporelles	722	47	-80	689
Contrats joueurs	154 683	27 877	-18 901	163 659
Amortissement contrats joueurs (1)	-60 807	-17 511	11 471	-66 847
Contrats joueurs	93 876	10 367	-7 430	96 813

(1) dont dépréciation au 30/06/2008 de 515 K€, inchangée au 31/12/2008

La valeur nette des contrats joueurs est détaillée ainsi qu'il suit :

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/08	Valeur nette au 30/06/08
Contrats à échéance 2009	2 106	4 244
Contrats à échéance 2010	2 098	10 673
Contrats à échéance 2011	31 988	38 451
Contrats à échéance 2012	38 056	23 972
Contrats à échéance 2013	22 565	16 536
Total Contrats joueurs	96 813	93 876

4.1.3 Immobilisations corporelles

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/08	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Constructions et aménagements ⁽¹⁾	20 813	2 649	-750	22 712
Matériels et mobiliers ⁽²⁾	3 111	480	-245	3 347
Montants Bruts	23 924	3 130	-995	26 059
Constructions et aménagements	-4 348	-441	45	-4 744
Matériels et mobiliers ⁽²⁾	-1 751	-467	270	-1 948
Amortissements	-6 099	-909	315	-6 692
Montants Nets	17 825	2 220	-680	19 366

⁽¹⁾ dont en cours de construction au 31 décembre 2008, pour le stade 5 844 milliers d'euros.

⁽²⁾ dont contrats de location financement retraités selon IAS 17 : 561 milliers d'euros en valeur brute

4.1.4 Autres actifs financiers et participations

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/08	Augmentations	Diminutions	31/12/08
Autres Immobilisations Financières	558		-14	544
Montants Bruts	558	0	-14	544
Dépréciations	-16		16	0
Montants Nets	542	0	2	544

4.1.5 Les participations dans les entreprises associées ont évolué de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/08	30/06/08
Position à l'ouverture	506	513
Dividendes		-36
Variations de périmètre		-33
Quote part dans le résultat des entreprises associées	0	62
Position à la clôture	506	506

4.2 - Mouvements de l'actif courant

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/08	Variations de la période	31/12/08
Stocks ⁽¹⁾	611	276	887
Provisions stocks	-93	18	-75
Stocks Nets	518	294	812
Créances clients	12 331	31 015	43 346
Provisions clients	-670	201	-469
Créances clients Nettes	11 661	31 216	42 877
Créances sur contrats joueurs ⁽²⁾	27 238	-616	26 622
Provision sur contrats joueurs			
Créances contrats joueurs Nettes	27 238	-616	26 622
Etat taxes sur le Chiffre d'affaires	14 519	-4 446	10 073
Autres créances fiscales	6 981	-1 249	5 732
Créances sociales	13	99	112
Autres actifs courants	4 825	6 641	11 466
Comptes de régularisations	1 193	3 096	4 289
Total autres actifs courants	27 531	4 141	31 672
Provisions sur autres actifs	-23	-4	-27
Montants nets autres actifs	27 508	4 137	31 645

L'impact de l'actualisation sur les contrats joueurs est de 1 302 K€. Il n'existe aucune créance sur contrats joueurs échue non provisionnée. Les créances clients échues non provisionnées restent non significatives.

⁽¹⁾ Les stocks proviennent pour l'essentiel de l'activité d'OL merchandising et M2A.

⁽²⁾ Les créances sur contrats joueurs s'analysent comme suit :

	31/12/08		30/06/08	
	courant	non courant	courant	non courant
Créances sur cessions intervenues en 2005	0	0	55	0
Créances sur cessions intervenues en 2007	11 477	0	13 156	4 805
Créances sur cessions intervenues en 2008	12 223	4 407	14 027	11 879
Créances sur cessions intervenues en 2009	2 922	4 595	0	0
Créances contrats joueurs brutes	26 622	9 002	27 238	16 684
	35 625		43 922	

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Coût historique au 31/12/08	Valeur de marché au 31/12/08	Coût historique au 30/06/08
Parts de SICAV et FCP ⁽¹⁾	101 633	101 633	144 399
Disponibilités	1 413	1 413	4 930
Total	103 046	103 046	149 329

⁽¹⁾ Placements uniquement dans des Sicav en euros qualifiées de monétaires, ou placements à capital garanti. Le coût historique correspond à la valeur de marché, une cession suivie d'un rachat étant effectué à la date d'arrêté des comptes.

4.3 - Autres mouvements

La ventilation des impôts différés Actifs et Passifs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/08	Impacts résultat	31/12/08
Impôts différés/contrats joueurs		-1 941	-1 941
Déficits et divers	14	2 292	2 306
Impôts différés actifs	14	351	365
Impôts différés/contrats joueurs	-1 997	1 997	0
Autres impôts différés passifs	860	-894	-34
Impôts différés passifs	-1 137	1 103	-34
Montants Nets	-1 123	1 454	331

Les impôts différés représentent pour l'essentiel l'effet d'impôt lié aux retraitements sur les contrats joueurs.

L'économie d'impôts liée aux déficits non activés s'élève à 810 milliers d'euros.

4.4 - Notes sur les capitaux propres

Le capital social, composé d'actions ordinaires, n'a pas évolué.

(en milliers d'euros)	31/12/08	30/06/08
Nombre d'actions	13 241 287	13 241 287
Valeur nominale	1,52	1,52
Capital social	20 127	20 127

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Nominal en euros	Capital	Primes
Au 30/06/08	13 241 287	1,52	20 127	102 865
Mouvements			-	-
Au 31/12/08	13 241 287	1,52	20 127	102 865

Les réserves se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/08	30/06/08
Réserves légales	1976	854
Réserves réglementées	37	37
Autres réserves	130	130
Report à nouveau	30 556	11 037
Total réserves sociales	32 699	12 058
Réserves liées au paiement en action	156	93
Réserves liées aux autres retraitements IFRS	3 477	6 761
Total réserves	36 332	18 912

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté dans la première partie : Etats financiers.

4.5 - Provisions

4.5.1 Provisions pour engagements de retraite

(en milliers d'euros)	31/12/08	30/06/08
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	501	433
Variations de périmètre		
Coûts financiers	16	23
Coûts des services rendus dans l'exercice	20	47
Amortissements des services passés non acquis		
Valeur actualisée projetée des engagements à la clôture	537	503
Ecart actuariel de l'exercice	100	-2
Valeur actualisée des engagements à la clôture	637	501

Le montant de la provision constituée par le Groupe au regard des engagements de retraite correspond à la valeur de l'obligation pondérée par les coefficients suivants :

- La revalorisation attendue des salaires au taux de 1% par an,
- L'âge de départ à la retraite (60 ans pour les non cadres et 63 ans pour les cadres),
- L'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de survie prospective établie par l'INSEE et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique,
- Le taux d'actualisation s'élève à 4,50% au 31 décembre 2008 (5,20% au 31 décembre 2007),
- Le taux de charges : 43% dans le cas général.

Le Groupe a décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 qui permet la comptabilisation des pertes et des gains actuariels en capitaux propres, l'impact sur l'exercice est de 100 milliers d'euros.

Il n'y a pas de cotisations versées à un fonds.

Aucune indemnité n'a été versée au cours de l'exercice.

4.5.2 - Provisions pour risques et charges (moins d'un an)

(en milliers d'euros)	30/06/08	Augmentations	Diminutions		31/12/08
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges salariés	53				53
Autres provisions pour risques	40	113		-40	113
Total	93	113	0	-40	166

4.6 - Echéances des dettes

(en milliers d'euros)	31/12/08	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Dettes financières ⁽¹⁾	47 272	5 827	38 969	2 476
Fournisseurs	19 324	19 324		
Dettes sur contrats joueurs ⁽²⁾	39 986	27 917	12 069	
Dettes fiscales	11 454	11 420	34	
Dettes sociales	30 418	30 418		
Autres passifs courants	789	789		
Comptes de régularisation	24 589	24 589		
Total	173 832	120 284	51 072	2 476

(en milliers d'euros)	30/06/08	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Dettes financières ⁽¹⁾	48 808	1 284	46 675	849
Fournisseurs	16 963	16 963		
Dettes sur contrats joueurs ⁽²⁾	56 632	32 050	24 582	
Dettes fiscales	18 406	18 406		
Dettes sociales	33 678	33 678		
Autres passifs courants	1 570	1 570		
Comptes de régularisation	5 981	5 981		
Total	182 038	109 932	71 257	849

⁽¹⁾ Les dettes financières de 1 à 5 ans correspondent principalement à des lignes de crédits bancaires contractées par l'OL Groupe, l'OLYMPIQUE LYONNAIS SASP et ASSOCIATION OL, crédits accordés à des taux basés sur Euribor plus une marge négociée variant selon les établissements bancaires. Les dettes financières à plus de 5 ans correspondent en partie à des emprunts à taux fixes contractés par une SCI du Groupe pour les acquisitions de construction (cf. note 7.3).

⁽¹⁾ l'échéancier des dettes liées au retraitement des contrats de location selon IAS17 est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/08	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts constatés sur location financement	225	152	73	
Total	225	152	73	-

⁽²⁾ Les dettes sur contrats joueurs font l'objet d'actualisation, le montant de l'actualisation au 31 décembre 2008 est de 1 703 milliers d'euros, ce montant sera enregistré en charges financières prorata temporis.

Ces dettes sur contrats joueurs sont garanties par des cautions bancaires à hauteur de 31 808 milliers d'euros (dont 21 566 milliers d'euros à plus d'un an) ;

Ces dettes sont détaillées ci-dessous :

	31/12/08			30/06/08		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes sur acquisitions intervenues avant 2005	403	283	120	1 824	1 499	325
Dettes sur acquisitions intervenues en 2006	842	577	265	4 597	4 005	592
Dettes sur acquisitions intervenues en 2007	99	99	0	196	92	104
Dettes sur acquisitions intervenues en 2008	17 089	14 622	2 467	50 015	26 454	23 561
Dettes sur acquisitions intervenues en 2009	21 553	12 336	9 217			
Total	39 986	27 917	12 069	56 632	32 050	24 582

4.7 - Instruments financiers

4.7.1 Juste valeur des instruments financiers

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptable » et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales).

(en milliers d'euros)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable au 31/12/2008	Juste valeur au 31/12/2008	Valeur nette comptable au 30/06/08
Créances sur contrats joueurs	B et C	35 624	35 624	43 922
Autres actifs financiers non courants	C	544	544	542
Clients	C	42 877	42 877	11 661
Autres actifs courants ⁽¹⁾	C	11 466	11 466	4 825
Valeurs mobilières de placements	A	101 633	101 633	144 399
Trésorerie	A	1 413	1 413	4 930
Actifs financiers		193 557	193 557	210 279

(en milliers d'euros)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable au 31/12/2008	Juste valeur au 31/12/2008	Valeur nette comptable au 30/06/08
Dettes financières ⁽¹⁾	B	47 272	47 272	48 808
Dettes sur contrats joueurs	B et C	39 986	39 986	56 632
Fournisseurs	C	19 324	19 324	16 963
Autres passifs courants ⁽²⁾	C	789	789	1 570
Passifs financiers		107 371	107 371	123 973

⁽¹⁾ Les emprunts sont essentiellement à taux variables

⁽²⁾ Hors créances et dettes fiscales et sociales et comptes de régularisation

A : Actifs à la juste valeur par le résultat

B : Actifs et passifs évalués au coût amorti

C : Actifs et passifs évalués au coût

4.7.2 Politique de gestion des risques

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas exposé de manière significative aux risques de taux et aux risques de change.

Risques de liquidité

Le groupe n'est pas exposé au risque de liquidité, les actifs courants et notamment les éléments de trésorerie, étant très supérieurs aux passifs courants. Pour cette raison certaines échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

Risque de crédit financier

Ce risque comprend principalement les opérations relatives aux placements de trésorerie.

Les placements du Groupe sont constitués de :

- VMP comprenant des Sicav et FCP monétaires libellés en euros régulières et cessibles à tout moment (65,6 millions d'euros),
- Certificats de dépôt négociables à capital garantie, cessibles à tout moment et dont les échéances ne dépassent pas 3 mois (36 millions d'euros).

Ces placements sont détenus afin de répondre aux besoins de trésorerie quotidiens, il n'existe pas de risques de contre partie.

Les contrats de crédits

Au 31 décembre 2008, le Groupe dispose d'un engagement de ses partenaires bancaires pour un montant global de 53 millions d'euros afin de faire face aux besoins de financement de ses activités.

Les contrats de crédit prévoient des clauses en matière d'exigibilité et des conventions détaillées en note 7.3.

A ce jour le Groupe respecte ces dispositions et entend les respecter.

Risque de crédit commercial

Le risque de crédit au 31 décembre 2008 n'a subi aucune variation depuis le 30 juin 2008. Il n'existe pas de créances échues significatives non dépréciées.

Risques de marché

Risques de taux

Le groupe dispose de moyen de financement à moyen terme portant intérêt sur la base du taux EURIBOR et place sa trésorerie disponible sur des supports de placement rémunérés sur la base des taux variables à court terme (EONIA et EURIBOR). Dans ce contexte, le Groupe est assujéti à l'évolution des taux variables et en appréhende le risque de façon régulière.

A ce jour, le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de taux. Une augmentation du taux de 1 % engendrerait, à dette constante, une augmentation des produits d'intérêt d'environ 0,6 million d'euros.

La gestion quotidienne de la trésorerie du Groupe est assurée par la Direction Financière en utilisant un système d'information intégré. Un reporting hebdomadaire de la situation nette de la trésorerie est établi et permet de suivre l'évolution de l'endettement et de la trésorerie placée.

4.7.3 Trésorerie nette d'endettement

L'endettement financier net comprend les dettes financières, la trésorerie et équivalent de trésorerie, ainsi que les dettes et créances sur contrats joueurs. L'endettement financier net s'élève à 51 412 milliers d'euros au 31 décembre 2008 pour 87 811 milliers d'euros au 30 juin 2008.

5 - Notes sur le compte de Résultat

5.1 Ventilation des produits des activités

5.1.1 Ventilation des produits par nature d'activité

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Droits TV LFP-FFF	24 555	23 068
Droits TV UEFA	20 589	24 381
Billetterie	11 754	11 774
Partenariats- Publicité	10 336	10 511
Produits de la marque ⁽¹⁾	18 795	22 574
Produits des activités (hors contrats joueurs)	86 029	92 308
Produits de cession des contrats joueurs ⁽²⁾	14 414	32 254
Produits des activités	100 443	124 562

⁽¹⁾ Produits de la marque :

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Produits de merchandising	7 146	7 609
Produits liés à l'image	1 697	2 326
Contrat signing fee	7 000	7 000
Autres	2 950	5 639
Produits de la marque	18 793	22 574

⁽²⁾ Produits de cession des contrats joueurs :

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Baros	4 738	
Ben Arfa	1 000	
Coupet	1 581	
Diarra Alou (taxe de solid)	266	7 438
Malouda Florent	830	18 978
Giuly	99	136
Berthod Jérémy		2 438
Willtord Sylvain		1 620
Plessis Damien	200	500
Bettiol Gregory		294
Riou Rémy		800
Squillaci	5 648	
Divers	52	50
Produits de cession des contrats joueurs	14 413	32 254

5.1.2 Ventilation des produits des activités par sociétés

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Olympique Lyonnais Groupe et divers	159	66
Olympique Lyonnais SASP	88 950	111 328
OL Merchandising	5 945	6 451
M2A	1 202	1 158
OL Voyages	1 886	2 133
OL Images	1 697	2 326
OL Organisation	29	251
Association Olympique Lyonnais	374	588
OL Brasserie	202	261
Produits des activités	100 443	124 562

5.2 Ventilation des achats consommés

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Achats externes pour revente en interne ⁽¹⁾	-3 744	-3 944
Autres achats consommés	-5 291	-5 410
Achats consommés	-9 035	-9 354

⁽¹⁾ Ils sont composés principalement des frais de voyages et frais d'organisation

5.3 Dotations aux amortissements et provisions nettes

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Dotations nettes sur actif immobilisé corporel et incorporel	-923	-1 183
Dotations nettes pour indemnités de départ à la retraite	-21	-24
Dotations nettes aux autres provisions pour risques	-73	71
Dotations sur provisions nettes sur actif circulant	217	-19
TOTAL HORS CONTRATS JOUEURS ⁽¹⁾	-800	-1 155
Dotations aux amortissements contrats joueurs	-17 511	-12 457
TOTAL CONTRATS JOUEURS	-17 511	-12 457

⁽¹⁾ Dont autres charges et produits non courants – 7 K€ et reprise provisions financières 40 K€, soit des dotations aux amortissements et provisions nettes opérationnelles de – 833 K€.

5.4 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Masse salariale	-34 090	-31 364
Charges sociales	-10 227	-9 330
Intéressements et participation	-162	-131
Droit à l'image collective ⁽¹⁾	-9 610	-7 807
Charges relatives au plan de stock options ⁽²⁾	-96	0
TOTAL	-54 185	-48 632

⁽¹⁾ L'application en 2004 d'une législation particulière quant à la rémunération du droit à l'image collective des joueurs d'un club sportif professionnel a permis aux clubs de football français de bénéficier d'une exonération de charges sociales sur une partie de la rémunération versée aux joueurs.

⁽²⁾ Le plan de stock options mis en place le 20 novembre 2007 entre dans le périmètre de la norme IFRS2.

Ce plan porte sur 194 640 options attribuées aux cadres de la société, ces options pourront être exercées du 1^{er} janvier 2012 au 20 novembre 2015.

Modalités du plan :

- Le prix d'exercice est égal à 18,13 €.
- Le nombre d'options attribuées est conditionné à des performances liées au cours de bourse de l'action et à la rentabilité opérationnelle courante du groupe.
- La condition de présence est de 4 ans.
- Il n'y a pas de période d'inaccessibilité.

Les calculs prennent en compte notamment les paramètres suivants : la maturité des options, la volatilité et le taux de distribution.

Le montant en résultat, étalé sur la durée de la période de l'attribution (du 20 novembre 2007 au 31 décembre 2011), sera modifié en fonction des niveaux d'atteintes des objectifs ci-dessus et de la présence des bénéficiaires du plan au jour de l'arrêt.

5.5 Résultat Financier

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 886	3 067
Intérêts sur les lignes de crédits	-939	-747
Charges d'actualisation des contrats joueurs	-913	-644
Produits d'actualisation des contrats joueurs	822	537
Coût de l'endettement financier net	856	2 213
Dotations aux provisions nettes de reprises financières	40	19
Autres produits et charges financières	-37	-59
Autres produits et charges financiers	3	-40
Résultat financier	859	2 173

5.6 Impôts

Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Impôt exigible	-235	-11 914
Impositions différées	1 454	373
Charge d'impôt	1 219	-11 541

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/08	%	31/12/07	%
Résultat brut avant impôts	(3 641)		33 029	
Impôt au taux de droit commun	1 254	34,43%	-11 372	-34,43%
Effet des différences permanentes	179	4,92%	-258	-0,78%
Crédits d'impôts	55	1,51%	120	0,36%
Divers	-269	-7,39%	-31	-0,09%
Impôt sur les bénéfices	1 219	-33,48%	-11 541	-34,94%

6 - Notes sur les effectifs

L'effectif moyen se répartit dans les sociétés du Groupe comme ci-dessous :

	31/12/08	31/12/07
Olympique Lyonnais Groupe	41	40
OL Merchandising ⁽¹⁾	26	37
Olympique Lyonnais SASP	49	42
OL Voyages	9	9
OL Association	59	64
OL Organisation	19	18
OL Images	20	21
M2A	9	10
OL Brasserie	6	12
Foncière du Montout	1	0
Total	239	253

7 - Notes sur les engagements hors bilan

Seuls les engagements hors bilan ayant subi des modifications significatives sont repris ci-dessous :

7.1 Engagements reçus

(en milliers d'euros)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Engagements liés aux cessions de contrats joueurs sous conditions suspensives	6 150	7 700		13 850

Les engagements reçus sont constitués par :

- **les lignes de crédits bancaires (cf. 7.3)**
- **les engagements liés aux cessions de contrats joueurs**, pour un montant de 13,9 millions d'euros. Certains contrats de transfert prévoient la rétrocession conditionnée après le transfert de sommes, versées au club en cas de réalisation de performances.

7.2 Engagements donnés

(en milliers d'euros)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Engagements liés aux acquisitions de contrats joueurs	4 200	3 050		7 250
Cautions données dans le cadre d'acquisition de contrats joueurs	20 566	11 242		31 808
Engagements pris dans le cadre des contrats joueurs sous conditions de présence du joueur au sein du club	21 758	42 119		63 877

Les engagements donnés sont constitués par :

- **les engagements liés à l'acquisition de contrats joueurs**, pour un montant de 7,3 millions d'euros. Ils correspondent à des engagements pris auprès des clubs cédants en cas du transfert du contrat joueur.
- **les engagements pris dans le cadre des contrats joueurs** pour un montant total de 63,9 millions d'euros. Ils correspondent principalement à des compléments de rémunérations à verser dans le futur. Ces engagements sont généralement conditionnés à la présence des joueurs au sein de l'effectif du club.
- **Engagements concernant les projets immobiliers :**
Au 31 décembre 2008, les engagements concernant la construction du grand stade sont de 431 milliers d'euros.

7.3 Lignes de crédits et covenants

(en milliers d'euros)	au 31/12/08	au 30/06/09	au 30/06/10
Conventions bancaires, montant disponible	53 000	47 666	25 666
Dont utilisés (1)	53 000		

(1) dont cautions données dans le cadre d'acquisition de contrats joueur 12 164 milliers d'euros, et 40 836 milliers d'euros de tirages utilisés.

L'OL Groupe dispose de moyens de financement par l'intermédiaire des contrats conclus avec ses partenaires bancaires :

Ces contrats, portant sur un montant global de 53 000 milliers d'euros, comportent, outre les engagements usuels de ce type de contrats des clauses en matière d'exigibilité anticipée et de covenants, notamment :

- L'OL Groupe doit détenir à tout moment, en capital et droits de vote, la majorité dans les Assemblées de la SASP OLYMPIQUE LYONNAIS,
- Les actionnaires majoritaires d'OL Groupe doivent détenir plus de 50,01% des droits de vote.
- Le Groupe doit maintenir les ratios financiers suivants :
 - Endettement net ajusté sur fonds propres inférieur à 0,5.
 - Endettement ajusté sur Excédent brut d'exploitation inférieur à 2,0.
 - D'autres ratios calculés sur l'activité sportive.
- Le Groupe doit informer la banque de tout événement de nature à avoir un effet défavorable sur l'activité, le patrimoine ou la situation économique et financière d'OL Groupe et de ses filiales.

Emprunts bancaires relatifs au financement de la construction de l'OL Store

Le 30 juin et le 3 juillet 2003, dans le cadre du financement de la construction de l'OL Store, la société SCI Mégastore Olympique Lyonnais a conclu avec le Crédit Lyonnais d'une part et la

Banque Rhône-Alpes d'autre part deux emprunts d'un million d'euros chacun pour une durée de quinze ans. Ces emprunts font l'objet de remboursement par échéance trimestrielle et portent intérêt de 4,90% et 4,70% l'an.

Des cas d'exigibilité anticipée usuels pour ce type de convention sont prévus au contrat.

Emprunts bancaires relatifs au financement du centre de formation

Le 21 décembre 2008, dans le cadre du financement de la construction du centre de formation, la société Olympique Lyonnais Association a conclu avec la BNP un emprunt de 3 millions d'euros pour une durée de dix ans. Cet emprunt fait l'objet de remboursement par échéance mensuelle et porte intérêt à taux variable basé sur l'euribor 1 mois.

Des cas d'exigibilité anticipée usuels pour ce type de convention sont prévus au contrat.

8 - Notes sur les relations avec les parties liées

Le groupe OL Groupe est consolidé par intégration globale dans le Groupe ICMI (52, Quai Paul Sédallian- 69009 LYON) et par mise en équivalence dans le Groupe Pathé (2 rue Lamennais 75008 Paris).

Le détail des relations du 1^{er} juillet au 31 décembre entre le Groupe OL Groupe et les sociétés ICMI, Pathé et leurs filiales est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Créances		
Créances d'exploitation (valeurs brutes)	147	4
Total	147	4
Dettes		
Dettes d'exploitation	492	1 039
Total	492	1 039

(en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Charges d'exploitation		
Redevances de direction Générale	376	439
Autres charges externes	613	534
Total	989	973
Produits d'exploitation		
Frais généraux	43	-
Total	43	-

9 - Rémunérations de l'équipe de direction

La rémunération de l'équipe de direction (soit 4 personnes) s'élève à 284 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Le Président Directeur Général n'est pas rémunéré directement par OL Groupe. La redevance facturée par ICMI à OL Groupe intègre les prestations du Président Directeur Général.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Michel AULAS
Président

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008

ORFIS BAKER TILLY SA

Le Palais d'Hiver

149, boulevard Stalingrad

69100 VILLEURBANNE

COGEPARC

Membre de PKF

Le Thélémus

12, quai du Commerce

69009 LYON

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE SA, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Villeurbanne et Lyon, le 18 février 2009

ORFIS BAKER TILLY

COGEPARC

Michel CHAMPETIER

Stéphane MICHOU